

MAROCAINS DU NORD

Dans la même collection

1. Maria LLAUMETT, *Les Jeunes d'origine étrangère. De la marginalisation à la participation.* 1984, 182 pages.
2. Mohamed Hamadi BEKOUCHI, *Du Bled à la ZUP et/ou La couleur de l'avenir.* 1984, 160 pages.
3. Hervé-Frédéric MECHERI, *Les jeunes immigrés maghrébins de la deuxième génération et/ou La quête de l'identité.* 1984, 120 pages.
4. François LEFORT, Monique NÉRY, *Émigrés dans mon pays. Des jeunes, enfants de migrants, racontent leurs expériences de retour en Algérie.* 1985, 192 pages.
5. Raimundo DINELLO, *Adolescents entre deux cultures. Séminaire de transculturation de Carcassonne.* 1982, 1985, 128 pages.
6. Riva KASTORYANO, *Être turc en France. Réflexions sur familles et communauté.* 1986.
7. Michelle GUILLON et Isabelle TABOADA-LEONETTI, *Le triangle de Choisy. Un quartier chinois à Paris.* 1986, 216 pages.
8. Adil JAZOULI, *L'action collective des jeunes Maghrébins de France.* 1986, 217 pages.
9. Véronique de RUDDER, *Autochtones et immigrés en quartier populaire : d'Aligre à l'Îlot Châlon.*
10. Mario ZAMBETTI, *L'été à Cap Djinet. Rencontres méditerranéennes.*
11. Abdel AÏSSOU, *Les Beurs, l'école et la France.* 1987, 215 pages.
12. Smaïn LAACHER, *Questions de nationalité. Histoire et enjeux d'un code.* 1987, 254 pages.
13. Isabelle TABOADA-LEONETTI, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVI^e.* 1987, 212 pages.
14. LE HÛU KHÓA, *Les jeunes Vietnamiens de la dernière génération. La semi-rupture au quotidien.* 1987, 92 pages.
15. Mohammed MAZOUR, *Les Marocains en Île-de-France,* 1988, 164 pages.
16. Anna VASQUEZ, *Exils latino-américains. La malédiction d'Ulysse.*
17. Maria do Céu CUNHA, *L'action collective des jeunes adultes portugais.* 1987.
18. Salah RINANI, *Les Tunisiens de France. Une forte concentration parisienne.* 1988, 158 pages.

Mohamed EL MOUBARAKI

MAROCAINS DU NORD

Entre la mémoire et le projet

Éditions L'HARMATTAN
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 PARIS

C.I.E.M.I et L'Harmattan, 1989
ISBN : 2-7384-0050-7
ISSN : 0762-0721

DÉDICACE

À *Aziza* sans laquelle ce travail ne serait pas ce qu'il est.

À tous les membres de la communauté « Petit Maroc » qui ont
fait leur ce travail et à tous les immigrés.

À tous ceux qui se dressent fermement contre tout genre de
ségrégation.

PRÉFACE

Après tant d'écrits sur l'immigration, notamment maghrébine, Mohamed El Moubaraki nous montre qu'il est encore possible de faire œuvre originale, et surtout fort utile.

La plupart des études sur le sujet l'ont jusqu'à présent abordé de façon générale. Je ne veux pas dire par là qu'elles se soient limitées à des considérations générales. À quelques exceptions près, bien au contraire, il s'agit d'analyses très fouillées, bourrées de chiffres et de faits, qui nous ont permis de faire un progrès considérable dans la connaissance de l'émigration, de ses mécanismes, de ses fonctions dans notre économie ou de sa place dans notre société. Mais, justement, il s'agit de l'immigration, et l'immigré n'est donc le plus souvent dans ces études qu'un homme abstrait, réduit à des chiffres et à des faits, et cela même si elles portent sur telle ou telle catégorie de la population immigrée (originaires de telle ou telle contrée, ouvriers de tel ou tel secteur, primo-arrivants ou enfants de la deuxième génération, etc.). Cet homme abstrait peut intéresser les spécialistes, et même le public dit averti. Mais, demeurant à l'état d'idée, il demeure par là même sujet à controverse : une idée peut convaincre ou séduire les lecteurs de bonne volonté, elle ne fera jamais revenir sur leurs préjugés les racistes et les xénophobes.

C'est pourquoi les recherches sur l'immigration — dont on ne soulignera jamais assez la nécessité et très souvent la pertinence — doivent être complétées maintenant par des études sur les immigrés, des immigrés de chair d'os, avec leurs travaux et leurs joies, leurs destins personnels et leurs rapports sociaux, leurs espoirs et leurs inquiétudes. Bien évidemment, pour que ces études de cas sur les immigrés ne soient pas de simples monographies, il faut qu'elles soient ancrées dans les résultats des recherches sur

l'immigration et tendues vers l'obtention de réponses à certaines des questions que nous nous posons sur l'immigration. C'est l'objectif que se fixe Mohamed El Moubaraki avec l'étude d'une communauté marocaine installée dans le nord de la France, et le fait qu'il s'agit pour lui d'une étude sociologique et non pas anthropologique indique bien son propos. La contrepartie d'une telle ambition est que la recherche risque d'être écartelée entre l'étude de cas et les analyses générales, et donc entre les dangers respectifs de la plate monographie et de la rhétorique académique.

Chaque lecteur, en fonction de ses propres attentes, jugera si Mohamed El Moubaraki a su éviter ce double écueil. Pour ma part, je voudrais tout d'abord souligner le très grand intérêt de son étude de cas. Il a réussi en effet à faire vivre sous nos yeux cette communauté d'immigrés marocains regroupée dans une impasse d'une ville du Nord. Cette réussite n'est bien entendu pas étrangère au fait qu'il soit lui-même marocain, non seulement parce qu'il a pu ainsi dialoguer plus aisément dans leur langue avec les familles étudiées, mais surtout parce qu'il a pu d'emblée partager leurs façons d'agir et de penser, de sentir et de rêver. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes plus ici en face de « l'immigré », mais dans la compagnie de familles d'immigrés. Nous sommes dans la compagnie d'hommes et de femmes qui ont leurs racines dans un village du Maroc, qui y ont vécu et travaillé généralement jusqu'à leur départ pour la France, qui y ont gardé de la famille et des amis, qui habitent une maison dans un quartier, qui travaillent à l'usine ou à la maison, qui prennent des repas, qui regardent la télévision, qui prient, qui vont au marché ou à la « grande surface », qui consultent le médecin, qui font des démarches auprès de l'administration, qui partent en vacances, qui reçoivent des voisins, qui élèvent et marient leurs enfants, etc. Nous sommes dans la compagnie de jeunes qui jouent dans l'impasse, vont à l'école, sortent avec des copains ou regrettent de ne pouvoir le faire, aident leurs parents et s'interrogent sur leur identité.

En définitive, cette description de la communauté « Petit-Maroc » est faite avec tellement de finesse et de sensibilité que Mohamed El Moubaraki parvient sans aucune peine à nous faire partager la sympathie qu'il éprouve pour « ses » immigrés. Le plus beau compliment que l'on puisse lui faire n'est-il pas que, lorsqu'on termine la lecture de

son ouvrage, on a l'impression de s'être fait un grand nombre de nouveaux amis, c'est-à-dire tous les habitants du « Petit Maroc » ? En ce sens, il aura grandement contribué lui-même à cette pédagogie interculturelle pour laquelle il plaide à la fin de l'étude. Si bien qu'il nous prend l'envie de la faire lire à nos racistes et xénophobes de service, en pensant que peut-être ils pourraient eux aussi se prendre d'amitié pour « ces » immigrés et donc aussi (pourquoi pas ?) pour « les » immigrés.

Un autre des intérêts de la description que nous donne Mohamed El Moubaraki de la communauté « Petit Maroc » est qu'il s'attache à en déceler les dynamismes. C'est même là l'objectif fondamental qu'il poursuit, ce qui explique qu'il néglige certains détails de la vie de la communauté, dont la description pourrait paraître nécessaire à des anthropologues, pour faire porter l'analyse sur ce qui est essentiel à la compréhension du devenir de ces immigrés, des transformations de leurs rapports sociaux et de leurs valeurs culturelles, de leur déchirure entre leur mémoire et leur projet.

Par-delà la monographie, en effet, ce qui intéresse Mohamed El Moubaraki, ce qui nous intéresse, c'est de savoir si ces immigrés resteront définitivement des étrangers au corps social français, ou bien si celui-ci pourra progressivement les assimiler, ou bien encore s'ils pourront s'y intégrer tout en conservant tout ou partie de leur identité. Une question complémentaire de la précédente (ou la même, mais prise dans l'autre sens) serait d'ailleurs de savoir à quelles conditions se ferait un éventuel retour de ces immigrés au Maroc, puisque depuis leur départ ils ont connu une évolution qui n'est pas nécessairement convergente avec celle de leur société d'origine.

Demandons-nous donc d'abord ce qui a changé dans les rapports sociaux et les schèmes culturels des habitants du « Petit Maroc », par comparaison à ce qu'ils étaient avant leur départ. Une première réponse est que les changements ont été relativement faibles par rapport à ceux qu'ont connus d'autres groupes d'immigrés. Cela a été fortement favorisé par le fait qu'un ensemble de familles originaires d'un même douar se sont trouvées regroupées à un même endroit : et non pas à n'importe quel endroit, mais dans une impasse, c'est-à-dire dans un lieu géographiquement et surtout symboliquement retranché de la ville d'implan-

tation, à deux pas de l'usine où sont employés tous les hommes et même quelques femmes de la communauté. Ils ont donc pu y recréer en grande partie la vie d'un village marocain, ou tout au moins d'une ruelle de medina. On observera que cela n'est pas le cas seulement pour les relations internes à la communauté, mais aussi en partie pour ses relations externes : c'est ainsi que les rapports avec le patron de l'usine reproduisent dans une grande mesure les rapports avec les notables ruraux du Maroc, et notamment leur mélange de soumission, de déférence de de clientélisme.

Mais il faut aller plus loin, me semble-t-il, et remarquer que la permanence des rapports sociaux et des comportements « traditionnels » s'explique aussi en tant que réaction à la situation d'expatriation, c'est-à-dire en tant que réaction à la société d'implantation. En tout cas, les caractéristiques qui demeurent marquées par la tradition paraissent être pour la plupart celles qui permettent de manifester l'identité du groupe vis-à-vis de l'extérieur : l'habillement des femmes, l'ameublement, l'alimentation, la vie de la rue, les fêtes, les cérémonies et même la religion. On ne veut pas dire par là, cela va de soi, que ces caractéristiques n'ont de signification que comme signes pour l'extérieur (l'exemple seul de la religion suffirait à démentir une telle assertion), mais bien que c'est parce qu'elles permettent le mieux d'affirmer l'identité qu'elles sont le mieux préservées des changements. Encore que cette volonté d'affirmation de l'identité conduise elle-même à certains changements : c'est ainsi que lorsque les immigrés veulent, face aux Français de souche, faire honneur par leur comportement à leur « communauté », il ne s'agit plus, comme cela aurait été le cas au Maroc, des tribus Hyayna dont ils sont originaires, mais de la communauté marocaine et maghrébine, et même, par-delà celle-ci, de l'ensemble de la communauté arabe et islamique ; il y a donc un élargissement considérable des références de l'identité.

Par opposition à celles qui viennent d'être indiquées, on remarque que les caractéristiques qui connaissent les changements les plus importants sont peut-être moins immédiatement perceptibles par l'observateur extérieur, mais qu'elles sont à coup sûr plus fondamentales, puisqu'il s'agit des rapports dans le couple (avec l'acceptation progressive de l'autonomie de la femme, et même de la contracep-

tion), des rapports entre parents et enfants (avec le passage progressif de l'autorité du père à celle de la mère, de l'autonomie croissante des enfants, de l'acceptation de la scolarité des filles après 16 ans, etc.), du comportement des jeunes (notamment en ce qui concerne les loisirs), de la gestion du budget familial (en particulier en ce qui concerne l'endettement), et en général de tout ce qui relève de l'orientation des activités et des projets de vie.

Les différences sur ce point sont sensibles entre la première et la deuxième génération. Les parents demeurent en grande partie des paysans, qui ont peur de mourir loin de chez eux, et le report à une date de plus en plus indéterminée de leur projet de retour au pays a quelque chose de pathétique. Les enfants, au contraire, se sentent déjà en grande partie français : même s'ils continuent à partager les coutumes de leurs parents, c'est en France que se situe leur projet de vie. Mais il faut ici se garder de tout schématisme. En effet, les transformations concernant l'orientation des activités et les projets de vie affectent aussi, et profondément, les immigrés de la première génération. Elles avaient d'ailleurs été largement engagées déjà au Maroc (ce dont témoignent les projets de scolarisation à l'occidentale, d'installation en ville et surtout, bien sûr, d'émigration), et les changements qui interviennent dans la société d'installation ne font que prolonger et accentuer des tendances antérieures. Les premiers arrivants sont donc beaucoup moins proches de la société rurale d'origine qu'il ne peut paraître à première vue, et une des manifestations les plus significatives du changement de leurs orientations socioculturelles est que le principal critère de la hiérarchie sociale est à présent la réussite purement économique du projet d'émigration (mais d'un projet reconstruit a posteriori).

Si l'on admet la distinction qui est suggérée ici entre les caractéristiques des éléments socioculturels qui restent marqués par la tradition et celles des éléments qui sont soumis au changement, on pourra se demander si les familles immigrées du « Petit Maroc » participent bien d'une « double culture », dans la mesure où cette expression laisse supposer que les éléments de chaque culture se situent sur le même plan.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît guère faire de doute que la préservation et même le renforcement de certains élé-

ments socioculturels « traditionnels » — qu'expliquent, comme on l'a vu, les conditions du regroupement familial et villageois au « Petit Maroc » — ont paradoxalement favorisé l'insertion et même l'intégration de ces familles immigrées dans la société française : l'insertion des membres de la première génération, dans la mesure où, en manifestant leur identité socioculturelle, ils manifestent dans le même temps qu'ils demeurent des étrangers et que les lois de l'hospitalité doivent donc être respectées de part et d'autre ; l'intégration des jeunes de la nouvelle génération, dans la mesure où la permanence des aspects « communautaires » facilite le contrôle social des aînés. De façon plus générale, le côté sécurisant de la « communauté Petit Maroc » permet une meilleure adaptation de l'ensemble des parents et des enfants dans la société d'installation, sans les traumatismes, déchirures ou déviations que l'on peut constater dans d'autres groupes d'immigrés.

La comparaison avec d'autres études de cas devrait permettre de confirmer si effectivement la relative fermeture des premiers temps de l'immigration est une des conditions de l'ouverture réciproque entre les groupes d'immigrés et la société d'accueil. Mais, dès à présent, Mohamed El Moubaraki nous invite à réfléchir sur les conditions de réussite de l'insertion et de l'intégration des populations immigrées dans la société française, une question essentielle à laquelle son livre apporte déjà de très précieux éléments de réponse.

Maxime HAUBERT

Professeur de Sociologie à l'Université de Paris I
Directeur du Centre d'Études Coopératives sur le développement (CECOD)
à l'I.E.D.E.S

INTRODUCTION

Des études relevant de la sociologie de l'immigration en France ont été entreprises dès le début du siècle. Elles s'intéressèrent d'abord aux migrations internes (exode rural) et à l'immigration des pays limitrophes (Polonais et Belges dans les mines du Nord, Italiens comme terrassiers...). Girard et Stoetzel, par leur étude psychosociologique *Français et immigrés* (1), faite en 1953, ont influencé pour une longue période les recherches et approches sociologiques. Dans cet ouvrage, il s'agissait en premier lieu du problème de l'assimilation culturelle des immigrants et de l'observation des attitudes et comportements des nationaux à l'égard de ces derniers, en s'appuyant pour ce faire sur un ensemble d'enquêtes et de sondages. Les deux auteurs se consacrèrent ensuite à la question de l'adaptation des immigrés.

Face aux difficultés d'adaptation des immigrés algériens, ils constatèrent une facilité d'adaptation, voire d'assimilation, des immigrés polonais et italiens. L'explication donnée est la différence culturelle et religieuse entre les nationaux et les immigrés algériens et la similitude de culture et de religions des nationaux avec celles des Polonais et des Italiens (2).

C'est à partir des années soixante que se multiplieront les recherches et les explorations de l'aire sociale de l'immigration. Ces études restèrent jusqu'à une date récente fragmentaires et d'approche souvent journalistique : les immigrés et l'habitat, les immigrés et le travail, les immigrés et l'hôpital, les immigrés et le chômage, les immigrés et l'école, etc.

(1) Cf. Girard et Stoetzel, *Français et immigrés*, PUF, INED ; coll. « Tra-vaux et documents », n° 10, Paris 1953.

(2) La différence culturelle, comme on le constate, a été posée depuis longtemps comme un facteur essentiel !

Considérant l'immigration comme un fait structurel de la société française, les études actuelles abordent l'immigration comme un tissu social dont la dynamique propre est en rapport étroit avec la dynamique sociale de la société française.

Depuis la crise économique et sa traduction sur le marché de l'emploi par le chômage massif, l'immigration s'est trouvée au centre du débat socioculturel et politique. Il ne se passe pas un jour sans que la presse et les média audiovisuels ne relatent un fait relevant directement de l'immigration.

Par ailleurs, nous assistons aujourd'hui à un rejet des immigrés non européens, rejet qui, par rapport aux périodes précédentes, se distingue sans doute moins par sa violence que par le contenu idéologique et politique du discours qui le justifie : discours de propagande véhiculant de fausses idées ; discours à caractère exclusif et haineux à l'égard d'une catégorie d'immigrés qu'il présente comme différents, voire inférieurs biologiquement et culturellement à la population française. Si le rejet des périodes précédentes trouve son explication dans les conjonctures économiques difficiles où « il avait fallu garder le travail pour les nationaux, voire les métropolitains », celui du temps présent puise sa justification dans la différence raciale qui mettrait en péril l'identité nationale française et le sort même de sa civilisation. Il faut donc, avant tout, délimiter le champ de l'immigré en question : cet immigré différent biologiquement et culturellement, donc inassimilable ; ce sarrasin des temps modernes qu'il faut expulser comme l'avait fait Charlemagne à Poitiers (...).

L'objet de ce travail est l'approche monographique d'une petite communauté marocaine installée dans le nord de la France dont la quasi-totalité des membres vient du même groupement villageois marocain (A-M).

Quand les membres de la première génération sont arrivés en France, ils avaient entre 30 et 40 ans et leur appartenance sociale et culturelle était acquise depuis fort longtemps. Aujourd'hui, ils ont entre 45 et 55 ans. Le désir de retour reste constamment présent, mais il est repoussé à une date indéfinie. D'un séjour provisoire en France, juste le temps de ramasser un pécule suffisant pour acheter un logement dans un centre urbain (en l'occurrence Fès ou Salé) et monter une petite affaire commerciale (épice-

rie, taxi...), ils sont passés à une situation d'installation. Le projet initial d'émigration s'est déplacé.

L'équation émigration/retour s'est enrichie d'une autre variable déterminante constituée par les enfants et jeunes issus de l'immigration. Ceux-ci refusent de se couler dans le même statut que leurs parents. Ils se sentent différents de ces derniers et de ce fait récusent le terme de deuxième génération. Ils se définissent comme une génération nouvelle biculturelle. Ils montrent par leur comportement et actes quotidiens que la double culture est une richesse, un socle solide et surtout un catalyseur actif permettant paradoxalement la conservation de l'intégrité psychique et morale de l'individu.

Pour mieux saisir la reproduction sociale dans le présent de la communauté Petit Maroc et pour entrevoir les caractéristiques de son évolution, il est donc nécessaire d'appréhender d'une manière suffisante son passé : dans le vécu quotidien de la communauté, le passé, c'est-à-dire le système de valeurs de référence de la société originelle, les événements antérieurs vécus individuellement et collectivement, fait partie intégrante du présent ; de même, et conséquemment, l'avenir ne peut être envisagé sans l'étude du passé.

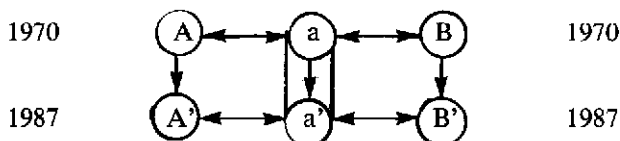
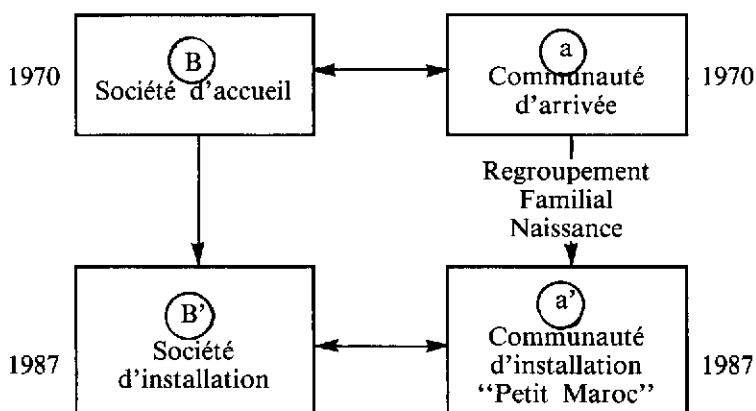
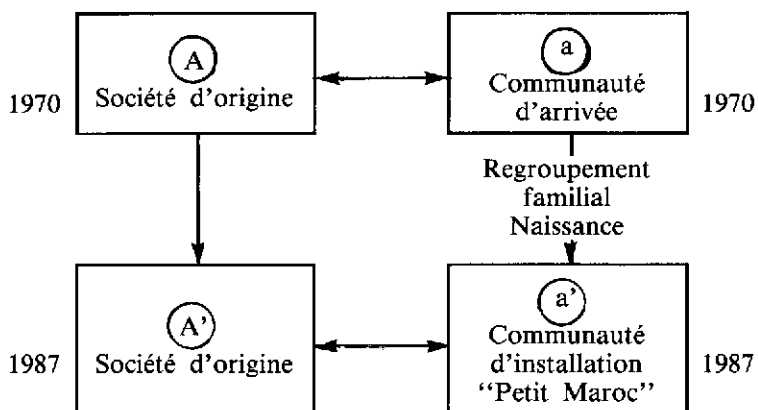
Nous avons suivi la communauté Petit Maroc tout au long de son processus migratoire au lieu de partir de sa situation actuelle et de remonter dans le temps afin de mieux saisir ses différentes interactions internes et externes. Le schéma suivant résume l'évolution des rapports entre la communauté Petit Maroc, la société originelle d'une part et la société d'installation d'autre part.

Il apparaît, à la lecture de ce schéma, deux sortes de relations :

— Les premières étaient importantes et réversibles au départ (1970) entre A (société d'origine) et a (communauté d'immigrés). Mais elles connaîtront un relâchement de plus en plus marqué car, si les parents G1 (3) vivent toujours avec l'idée du retour au pays, les jeunes issus de l'immigration, dans leur grande majorité, pensent faire leur vie en France : « C'est ici que je suis né » ou bien « j'ai passé

(3) Par G1, nous désignons les parents (hommes et femmes) de la communauté Petit Maroc.

ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE LA COMMUNAUTÉ PETIT MAROC
AVEC LA SOCIÉTÉ D'ORIGINE ET CELLE D'INSTALLATION



toute mon enfance et mon adolescence dans cette rue » ou encore « j'aime le Maroc mais tous mes amis sont ici (en France). Si je suis obligé de quitter la France, bien sûr, j'irai au Maroc où je vivrai comme un immigré car, à chaque fois que j'y vais en vacances, je sens le décalage qu'il y a entre mon comportement et celui des jeunes de là-bas (au Maroc) ».

— D'où l'apparition des relations réciproques et intenses entre A' (communauté d'installation Petit Maroc) et B' (société d'installation). B (société d'accueil) a cessé d'être une société d'accueil purement et simplement (usant du système de rotation et n'acceptant que la force de travail célibataire et provisoire), pour devenir une société d'installation. Cela a été favorisé et conditionné notamment par le regroupement familial qui a fait apparaître un nouvel acteur social constitué par les jeunes issus de l'immigration ou la génération nouvelle (GN).

La communauté Petit Maroc fournit un exemple particulièrement pertinent en ce qui concerne l'adaptation relativement harmonieuse des membres de la G1 et l'adaptation/intégration des jeunes issus de l'immigration. Dans une situation difficile pour l'immigration maghrébine, à cause du legs de la période coloniale, de la crise économique et de ses conséquences politiques — le renforcement en France de courants xénophobes —, les membres de la communauté Petit Maroc, malgré toutes ces entraves qui s'opposent à l'adaptation et à l'intégration des immigrés, ont pu échapper relativement aux méfaits de la transplantation. Leur situation d'installation peut même paraître idéale sous certains aspects par rapport à celle des autres immigrés ; d'une part, ils ont eu la chance de rester groupés comme ils étaient avant l'émigration et, d'autre part, ils ont su reproduire, en grande partie, les rapports socio-culturels antérieurs, tout en s'ouvrant sur la société d'installation.

Le cas de la communauté Petit Maroc ne peut cependant être généralisé ou pris comme exemple-type, car il ne suffit pas de rassembler des familles immigrées pour reconstituer une communauté capable d'avoir la même dynamique de reproduction sociale que celle observée dans la communauté Petit Maroc. Regrouper des familles immi-

grées venues de régions et d'ethnies différentes ne peut aboutir qu'à créer des ghettos : la caractéristique essentielle de la communauté étudiée est, en effet, l'appartenance de ses membres à la même ethnie (Hyayna) et au même groupement villageois (A-M).

Pendant, malgré ou à cause de sa spécificité, la communauté Petit Maroc présente un grand intérêt pour l'analyse sociologique de l'immigration. Son étude permet en effet de faire ressortir les conditions d'une intégration relativement réussie des immigrés dans la société d'accueil, conditions qui peuvent être confirmées *a contrario* par la comparaison avec des collectivités d'immigrés où cette insertion a un caractère beaucoup plus conflictuel et traumatisant.

Nous avons délimité le champ d'investigation au terrain occupé par 26 familles marocaines concentrées dans un même espace d'habitation dans le nord de la France ; 18 familles occupent une rue sans issue que nous nommons rue Z et où vivent en tout 24 familles soit, en plus des 18 familles marocaines, 2 familles autochtones, une famille d'origine italienne et une autre d'origine algérienne. Les 8 autres familles habitent le même quartier, quelques rues plus loin.

On connaît la grande difficulté de l'enquête sociologique lorsque le chercheur est mêlé directement au champ social qu'il tente d'appréhender, d'investir pour l'interpréter et l'analyser. Certes, notre démarche auprès de la communauté a été facilitée et simplifiée par le fait que nous connaissons personnellement la plupart de ses membres. Mais, à côté de la facilité du contact, il y a la difficulté de prendre du recul pour analyser objectivement les faits et constatations. Nous étions soumis à l'atmosphère de la communauté et les notes prises à chaud ou après une rencontre se sont avérées d'une portée très limitée. Il a fallu alors user de moyens d'investigations précis basés sur des questionnaires et des entretiens semi-directifs.

Nous avons d'abord élaboré un questionnaire pilote qui nous a permis de faire les modifications nécessaires (ajouts d'autres questions, explication de questions ambiguës). Ces questionnaires peuvent être classés dans trois catégories distinctes, celle des chefs de familles, celle des maîtresses de maison et celle des jeunes de 16 ans et plus. Pour ces derniers, les questions ont été rédigées en français, alors que

pour leurs parents elles l'étaient en arabe. Ceci conduit à une traduction qui ne peut être entièrement fidèle aux propos des enquêtés.

Quant aux entretiens dont le but était de préciser les données recueillies par les questionnaires, nous nous sommes rendu compte qu'ils n'aboutissaient jamais à cause du fait que, dans une vie communautaire, on ne peut pas isoler les personnes pour les interroger. Toute la famille et les autres membres de la communauté présents interviennent dans la discussion. C'est pourquoi il nous a été difficile de recueillir des réponses proprement personnelles.

Outre les questionnaires et les interviews, nous avons essayé d'animer des débats autour des questions qui intéressent notre recherche. Les moments propices pour ce faire étaient ceux où un grand nombre de membres de la communauté se réunissaient, lors des fêtes religieuses et coutumières par exemple, ou tout simplement lors des invitations courantes que se font les uns et les autres. Autour d'un verre de thé, les membres de la communauté se mettaient avec un plaisir manifeste à parler de leur vécu et de leurs expériences. Notre rôle consistait à ouvrir le débat ou à le relancer en répétant la dernière phrase entendue.

Par ailleurs, afin de mieux situer la portée de ce travail, il est nécessaire de faire quelques remarques :

— Il n'y a eu à aucun moment la moindre prétention de notre part d'épuiser dans cette recherche l'ensemble des aspects de la vie quotidienne du Petit Maroc ou de suivre, dans les moindres détails, les processus et mécanismes de sa reproduction sociale, de son évolution et de son adaptation. Notre unique ambition est de cerner les traits fondamentaux qui régissent les bases structurelles de la communauté étudiée : c'est-à-dire d'essayer de saisir l'essentiel des repères de valeurs et des références qui ont permis la « conservation » de l'intégrité culturelle du Petit Maroc tout en lui permettant une évolution relativement harmonieuse dans l'espace social d'installation.

Ceci est d'autant plus important que nous savons que les membres de la première génération (G1), qui avaient vécu jusqu'à l'âge de 30-40 ans dans un milieu rural traditionnel, ne connaissaient presque rien de la société d'accueil alors qu'ils arrivent aujourd'hui à accomplir toutes les démarches et nécessités de la vie quotidienne avec

une certaine facilité (ils comprennent la langue française et arrivent à se faire comprendre...). De même, il y a une intégration sans problèmes des enfants issus de l'immigration (GN). Ces jeunes et enfants (nés en France ou venus en bas âge) sont tous bilingues. Aucun de ces 110 enfants et jeunes n'est délinquant ou n'a connu une quelconque déviance. En ce qui concerne l'échec scolaire des enfants et le chômage des jeunes, comme nous le verrons, ils relèvent plutôt des problèmes qui se posent à l'ensemble des jeunes et des enfants autochtones et immigrés.

— Nous avons été contraint parfois de recourir aux questions générales relatives à l'immigration, afin de faire ressortir les éléments pertinents et consistants de l'objet étudié. C'est ainsi que nous avons procédé de deux manières : l'une à caractère monographique et spécifique quand les faits sociaux analysés relèvent de la seule dynamique de reproduction sociale de la communauté du Petit Maroc ; l'autre, à caractère général, lorsque les faits sociaux appréhendés sont communs aux membres de la communauté et aux autres immigrés.

PREMIÈRE PARTIE

**STRUCTURES SOCIALES
ET RAPPORTS SOCIAUX
DES MEMBRES
DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION (G1)
AVANT LEUR ÉMIGRATION**

CHAPITRE I

TRADITIONS ET CHANGEMENTS DANS LA SOCIÉTÉ PAYSANNE HYAYNA

1. LE CADRE GÉO-ETHNOLOGIQUE

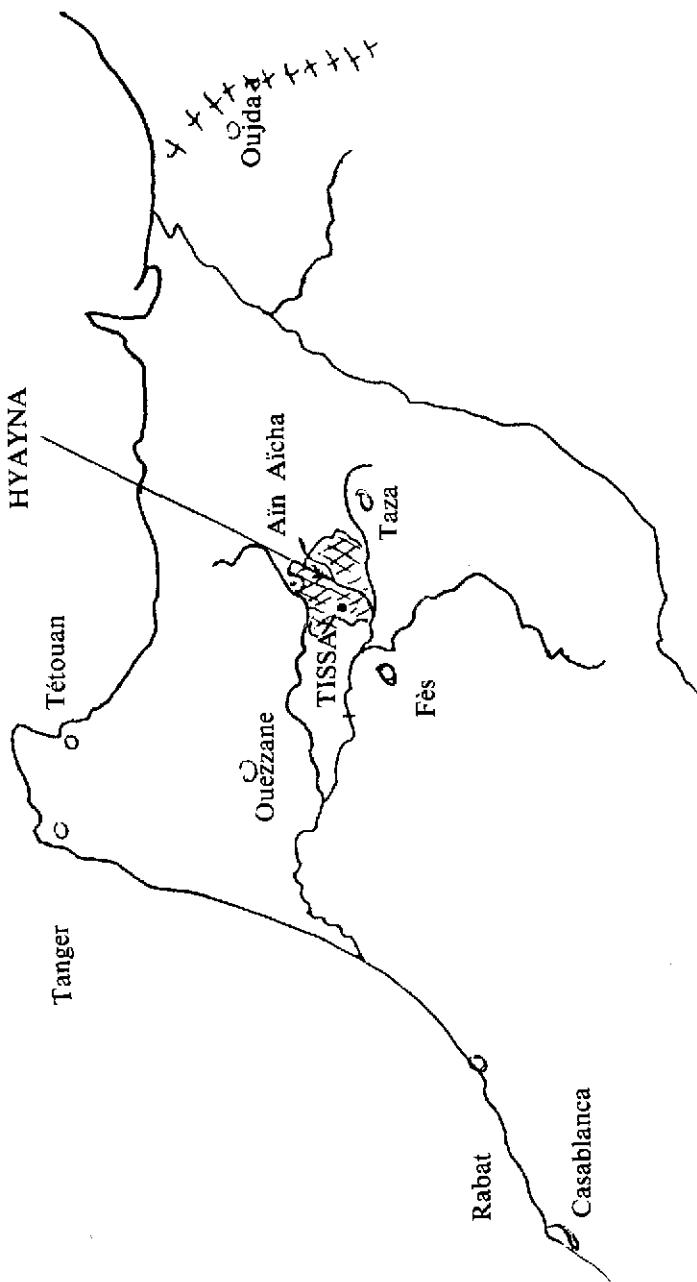
L'étude du cadre géo-ethnologique des Hyayna permet de situer le lieu géographique et ses caractéristiques naturelles, afin d'appréhender le contexte naturel où vivaient les membres de la G1 du Petit Maroc et de suivre aussi l'évolution ethnique de la population qui habitait le terroir Hyayna. La formation sociale des tribus Hyayna nous fournira l'approche d'un cas intéressant de la fusion de deux cultures : une culture souche représentée par la culture berbère et une culture d'apport qui est la culture arabe. Les deux cultures ont fini avec le temps par se fondre dans un moule arabo-berbère, socle de la culture marocaine.

• Le cadre géographique

Les Hyayna sont une confédération de trois tribus : celle de Ouled 'Amrane au nord, celle de Ouled Riab au sud et celle de Ouled 'Aliane au centre (cf. cartes n° 1 et 2). Il n'y a pas si longtemps, cette confédération constituait une unité administrative dont le commandement (*caïdat*) se situait à Tissa. Actuellement, chaque tribu forme une unité administrative avec son propre commandement. Tissa,

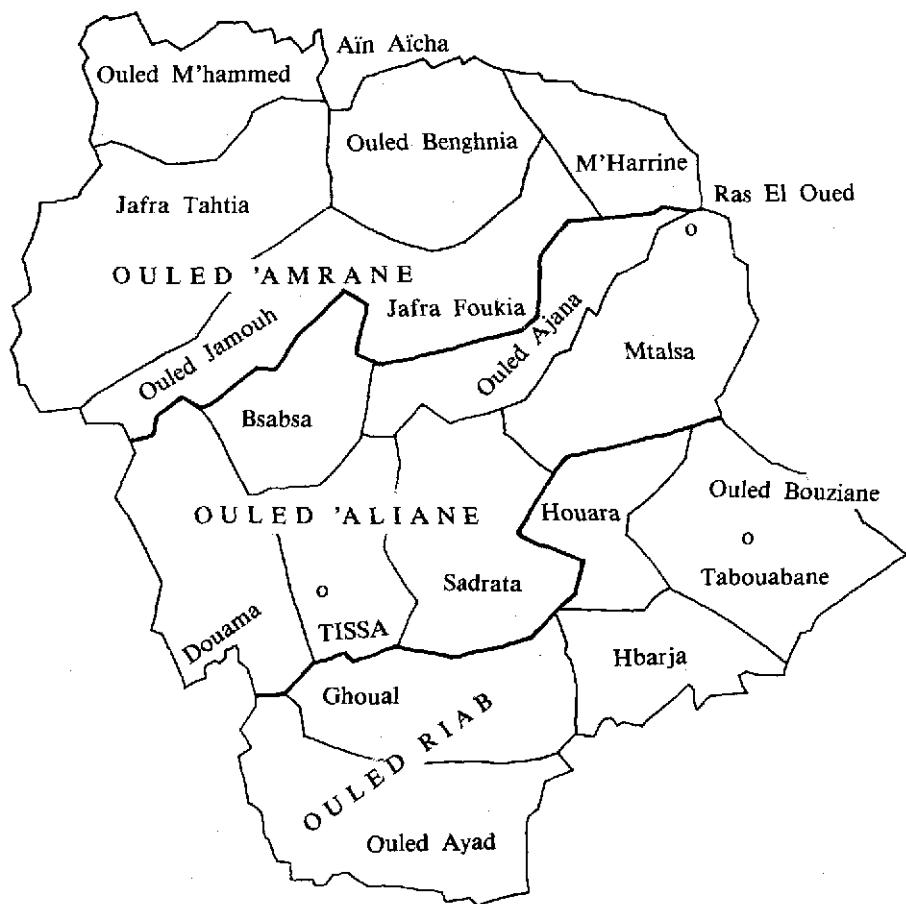
CARTE N° 1

Situation géographique des Hyayna dans le nord du Maroc



CARTE N° 2

Confédération des trois tribus hyayna



devenu un grand village (1), est le lieu du supercommandement administratif (*supercaïdat*).

Le territoire des Hyayna appartient à la zone désignée généralement sous le nom de Prérif, large frange du pays qui se situe au nord, à l'est et à l'ouest de Fès. « Il semble en effet que dans cette zone largement homogène qu'est le Prérif, les unités régionales doivent plus à la répartition des groupes humains qu'aux variations du cadre naturel (2) ». Les Hyayna sont des tribus sédentaires de longue date ; leur activité agricole s'explique par le cadre géographique qui est formé par deux grandes unités structurales, les rides et les nappes charriées. La majeure partie du territoire Hyayna est serrée entre deux grands affluents du fleuve Sebou : l'oued Ouergha au nord et l'oued Inaouène au sud. La partie centrale est drainée par un affluent de l'Inaouène : l'oued Lbène.

Le territoire des Hyayna est formé de collines monotones dont les points culminants dépassent à peine les 700 m, « aux versants connexes et raides bordant des vallées au fond étroit (3) ». Ces vallées ont une altitude qui varie entre 150 et 250 mètres.

Parlant du sol du territoire Hyayna, Haj Lakbir (4) raconte :

« Les Hyayna ont beaucoup de terres, plus que toutes les autres tribus qui les entourent, mais malheureusement, notre sol dépend de la pluie. Quand il pleut, nous attendons une bonne récolte, sinon, nous produisons peu car le sol est épuisé. »

Auparavant, l'espace rural était ordonné à partir du village, mais depuis quelques décennies, il y a éclatement de cet ordre qui prenait le douar comme centre à cause de la multiplication de hameaux et de maisons patriarcales ou individuelles isolées. Dans les pays Hyayna, les villa-

(1) Avant les années soixante-dix, Tissa était surtout un grand souk animé le mercredi (*larbaâ*) d'où son nom de *souk larbaâ* de Tissa. Aujourd'hui, Tissa est un grand village, il dispose de plusieurs écoles et collèges, des cafés, des bains (*hammam*). L'animation commerciale y est quotidienne même si le jour du marché, le mercredi, reste le plus important de toute la confédération des Hyayna.

(2) G. Lazaref « Structures agraires et grandes propriétés en pays Hyayna (Prérif) », in *Revue de Géographie du Maroc*, n° 9, Rabat 1966, p. 29.

(3) *Idem*, p. 29.

(4) Haj Lakbir est âgé de 80 ans. Trois de ses quatre fils sont en France. Ils font partie, tous trois, de la communauté Petit Maroc. Leur père Haj Lakbir et sa femme viennent les voir régulièrement en France.